

12

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

21 Numéro de dépôt: **87200542.6**

51 Int. Cl.4: **B65D 51/22**

22 Date de dépôt: **25.03.87**

30 Priorité: **11.07.86 BE 216911**

43 Date de publication de la demande:
13.01.88 Bulletin 88/02

84 Etats contractants désignés:
AT BE CH DE ES FR GB GR IT LI LU NL SE

71 Demandeur: **LYNES HOLDING S.A.**
37, rue Notre-Dame
Luxembourg(LU)

72 Inventeur: **Debetencourt, Jean**
Les Altières 5
B-7535 Maulde(BE)

74 Mandataire: **Pieraerts, Jacques et al**
Bureau Gevers S.A. rue de Livourne 7, Bte. 1
B-1050 Bruxelles(BE)

54 **Bouchon d'obturation par vissage pour un récipient dont le col est muni d'un opercule déchirable.**

57 Cette invention concerne un bouchon d'obturation par vissage pour un récipient dont le col es muni d'un opercule déchirable, caractérisé en ce qu'il présente intérieurement une lame spiralée (12) qui, lorsque le bouchon (1) est vissé sur le col (4) du récipient (5) pénètre dans l'opercule précité (6) et découpe une partie de celui-ci, la lame (12) présentant une extrémité dite "arrière" (12'), en considérant le sens de rotation de la lame (12), qui est recourbée vers l'intérieur de la lame spiralée pour soulever l'opercule (6).

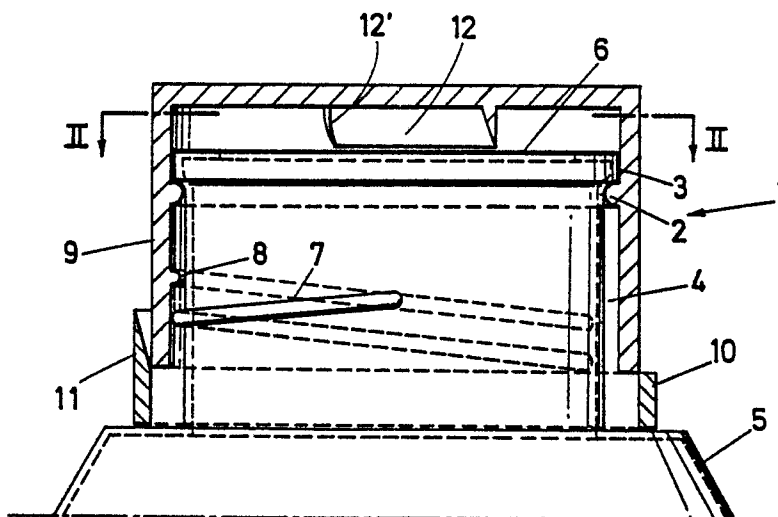


Fig.1.

"Bouchon d'obturation par vissage pour un récipient dont le col est muni d'un opercule déchirable"

Cette invention concerne un bouchon d'obturation par vissage pour un récipient dont le col est muni d'un opercule déchirable.

Le but de l'invention est de réaliser un bouchon grâce auquel, après rotation de celui-ci, l'utilisateur peut aisément saisir une partie de l'opercule et provoquer son arrachement complet.

A cet effet, le bouchon d'obturation selon l'invention présente intérieurement une lame spiralee qui, lorsque le bouchon est vissé sur le col du récipient, pénètre dans l'opercule précité et découpe une partie de celui-ci, la lame présentant une extrémité dite "arrière" en considérant le sens de rotation de la lame, qui est recourbée vers l'intérieur de la lame spiralee pour soulever l'opercule.

Toujours selon l'invention, le bouchon d'obturation selon l'invention comporte à sa base une bague déchirable prenant appui sur le récipient et empêchant le vissage intempestif du bouchon tant que la lame précitée n'a pas pénétré dans l'opercule précité,

D'autres détails et avantages de l'invention ressortiront de la description qui sera donnée ci-après d'un bouchon d'obturation selon l'invention. Cette description n'est donnée qu'à titre d'exemple et ne limite pas l'invention. Les notations de référence se rapportent aux figures ci-annexées.

La figure 1 est une vue en coupe du bouchon d'obturation clipsé sur le col d'un récipient et avant arrachage de la bande de sécurité.

La figure 2 est une vue de dessus montrant à la fois l'opercule entaillé et la lame spiralee du bouchon selon la figure 1.

Le bouchon 1 représenté par ces figures, présente intérieurement une première saillie 2, dite de clipsage, qui est destinée à enserrer la saillie externe 3 du col 4 du récipient 5.

Sur la partie supérieure du col 4 du récipient 5 est fixé, par un procédé de soudure par conduction, un opercule 6 qui a été fixé au préalable avant l'apposition du bouchon 1.

Le col 4 du récipient 5 présente également un pas de vis externe 7 destiné à coopérer avec un pas de vis interne 8, ménagé à l'intérieur de la partie cylindrique 9 du bouchon 1.

D'autre part, la partie cylindrique 9 du bouchon 1 présente une bague de sécurité ou bague déchirable 6, munie d'une languette d'arrachage 11. Tant que la bague 10 n'a pas été arrachée, le bouchon 1 ne peut pas être enfoncé dans l'opercule 10.

La caractéristique essentielle du bouchon d'obturation selon l'invention est la présence, sur la face interne du bouchon 1, d'une lame spiralee 12. Cette lame spiralee 12 présente la caractéristique d'avoir son extrémité dite "arrière" 12' légèrement recourbée vers l'intérieur de la spirale.

Ceci signifie que lorsque le bouchon 1 est vissé sur le col 4 du récipient 5 en faisant coopérer les pas de vis 7 et 8, la lame spiralee 12 est enfoncée dans l'opercule 6 et découpe dans celle-ci une entaille qui a une forme telle que l'utilisateur peut agripper cet opercule et l'arracher complètement. Ceci est rendu d'autant plus aisé que la partie recourbée 12' de la lame spiralee 12 a relevée légèrement l'opercule vers le haut. Après dévissage du bouchon, l'utilisateur saisit aisément cette partie relevée de l'opercule et peut l'arracher entièrement.

On sait en effet que les opercules qui obturent des bouteilles ou des récipients sont fréquemment entaillés au couteau et l'utilisateur a alors bien du mal à agripper une partie de l'opercule par l'arracher complètement, tandis qu'à l'aide du bouchon selon l'invention, muni de sa lame spiralee, cette opération d'arrachage est considérablement facilitée.

Les pas de vis utilisés est, de toute évidence, un pas rapide qui ne tolère pas une rotation sur 360° du bouchon. Dans ce cas, l'opercule se trouverait complètement découpé, ce qui n'est pas le but de l'invention.

Il est entendu que l'invention n'est pas limitée à la forme d'exécution qui vient d'en être donnée et que bien des modifications pourraient y être apportées sans sortir du cadre de la présente demande de brevet.

Revendications

1. Bouchon d'obturation par vissage pour un récipient dont le col est muni d'un opercule déchirable, caractérisé en ce qu'il présente intérieurement une lame spiralee (12) qui, lorsque le bouchon (1) est vissé sur le col (4) du récipient (5) pénètre dans l'opercule précité (6) et découpe une partie de celui-ci, la lame (12) présentant une extrémité dite "arrière" (12'), en considérant le sens de rotation de la lame (12), qui est recourbée vers l'intérieur de la lame spiralee pour soulever l'opercule (6).

2. Bouchon d'obturation selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'il comporte à sa base, une bague déchirable (10) prenant appui sur le

réipient (5) et empêchant le vissage intempestif du bouchon tant que la lame spiralée précitée (12) n'a pas pénétré dans l'opercule précité (6).

3. Bouchon d'obturation selon l'une quelconque des revendications 1 et 2, caractérisé en ce que le bouchon et l'extrémité libre du col (4) du réipient (5) présente des saillies de clipsage.

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

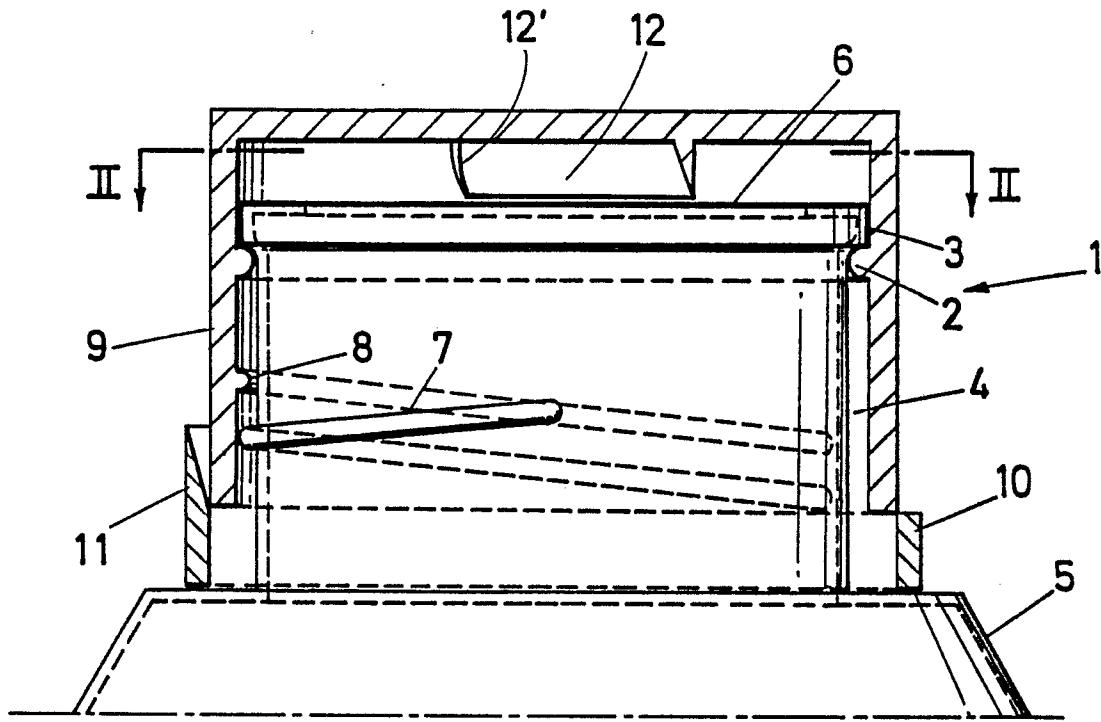


Fig.1.

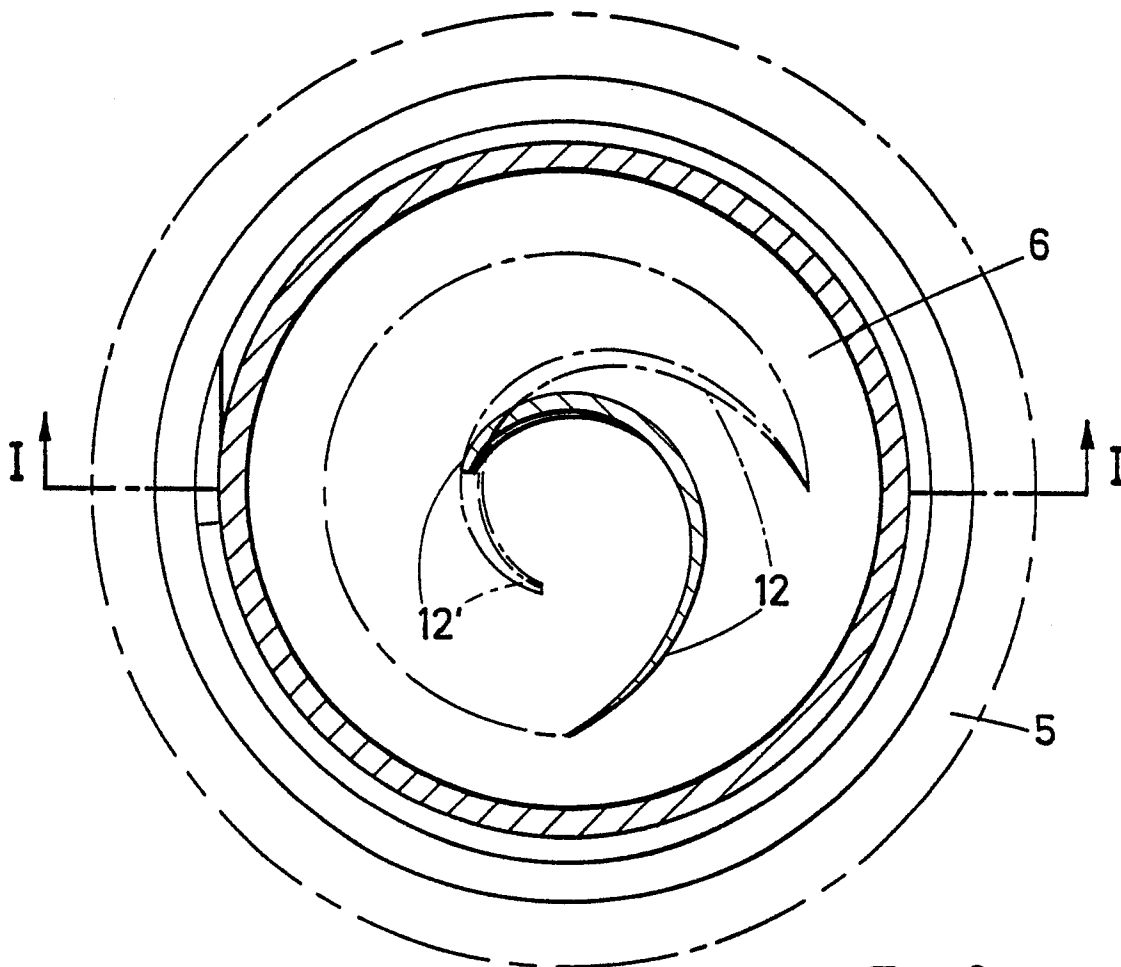


Fig.2.



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 87 20 0542

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 4)
A	FR-A-2 049 485 (TARD) * Page 2, ligne 23 - page 3, ligne 9; figures *	1,2	B 65 D 51/22
A	FR-A-2 234 206 (FINKE) * Page 3, ligne 17 - page 4, ligne 32; figures *	1,3	
A	DE-A-2 153 446 (MAHNE) * Page 3, lignes 20-25; figure 3b *	1	
A	GB-A- 621 940 (HIPPERSON) * En entier *	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 4)
			B 65 D B 67 B
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 21-10-1987	Examineur MARTENS L.G.R.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	